

LE TANCONVILLOIS
Bulletin communal d'informations
année 2019



SOMMAIRE



| | |
|----------------------------------|------------|
| ➤ Le mot du Maire | P.3/4 |
| ➤ Hommage à René KEMPER | p.5 |
| ➤ Investissement | P.6 |
| ➤ Délibérations à retenir | P.7 |
| ➤ Etat-civil/Dates à retenir | P.8 |
| ➤ Informations | P.9 à11 |
| ➤ Manifestations communales | P.12 à 20 |
| ➤ Associations/manifestations | P. 21 à 24 |
| ➤ Paysages | P.25 |
| ➤ Poème en patois | P.26 à 27 |
| ➤ Recette | P.28 |
| ➤ Chant de Noël pour les enfants | p.29 |

LE MOT DU MAIRE

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien.

Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ».

Jean d'Ormesson.

En transposant cette phrase à la vie de la municipalité, beaucoup peuvent penser qu'il ne se passe presque rien. Par contre, je peux affirmer que, pour assurer le bon fonctionnement de la commune, l'activité est intense et permanente.

C'est avec une certaine émotion et une émotion certaine que j'écris ce mot du maire car c'est la dernière fois que je le fais au cours de ce mandat. En effet, dans quelques semaines celui-ci va prendre fin puisque les prochaines élections municipales se dérouleront au mois de mars prochain.

Il est de tradition, dans ce mot, au-delà de formuler des vœux de bonne année, de présenter le bilan des actions menées à bien par la municipalité pendant l'année écoulée ainsi que les orientations et les futurs projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir et même au-delà.

Compte tenu de la période pré-électorale qui a débuté le 1er septembre 2019, cette année, cela n'est pas possible. En effet, comme je le rappelais, les élections étant proches, non pas que nous n'ayons ni bilan ni perspectives, bien au contraire, la loi électorale nous interdit dans les mois qui précèdent, de communiquer sur l'action municipale afin d'éviter le moindre soupçon de propagande électorale.

Pour autant, je vous parlerai tout de même de notre belle petite bourgade, ce village où il fait bon vivre, grandir et travailler... Ce village qui, par son esprit fait de solidarité et de convivialité, doit rassembler au-delà de nos différences.

Le projet de rénovation de la mairie, lancé il y a 2 ans, suit son cours avec le démarrage des travaux prévus prochainement ; ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi handicap qui impose que tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Je tiens à remercier toutes les associations de la commune qui animent tout au long de l'année notre petite cité, car le tissu associatif est très important dans les zones rurales comme la nôtre.

Il fut un temps où nous ne pouvions pas vivre les uns sans les autres. L'entraide était au cœur de la société, cette dernière en avait besoin pour survivre. Mais l'évolution technologique et sociétale a fait son travail.

Désormais, nous privilégions notre réussite personnelle et professionnelle et ne communiquons que par les réseaux sociaux, ou par sms, on ne se téléphone même plus. C'est pourquoi les associations ont un rôle important, elles permettent aux habitants de partager des moments de convivialité et de créer du lien social.

Je voudrais rendre hommage aux bénévoles, très précieux et nombreux au sein de notre village, toujours dans l'ombre.

Mon souhait serait qu'ils soient remerciés tout particulièrement et je forme le vœu un peu utopique qu'une journée, chaque année, leur soit dédiée sur le plan national, car ce sont les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de tous les habitants.

Je n'oublierai pas le personnel communal qui s'implique avec beaucoup de volonté, pour être au service de chacun et chacune d'entre vous ; c'est un relais indispensable au service des habitants, ils ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur.

Je remercie également Mr Désiré et Mr Ferry pour leurs participations.

En cette fin d'année, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent ou qui sont seuls, je veux qu'ils sachent que nous sommes de tout cœur à leurs côtés.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Joël MATHIEU

Hommage à René KEMPER

René KEMPER a vu le jour à Pont-à-Mousson le 2 décembre 1937. Après une jeunesse difficile, il rentre chez PAM SAINT GOBAIN comme soudeur, il y travaillera jusqu'en 1971, date à laquelle il est venu s'installer à TANCONVILLE avec son épouse Jacqueline ; au numéro 9 grande rue. De leur union sont nés 5 enfants, 10 petits – enfants, et 5 arrières petits – enfants. Une fois installé, il travaille à la laiterie de BLÂMONT, malheureusement, le 1 décembre 1992, il perd son épouse, malgré son chagrin il continue à élever ses

enfants, dont Marilyn qui habite toujours dans la maison familiale avec son mari et sa fille Sabine et qui s'occupera de lui avec un dévouement sans limite jusqu'à la fin de sa vie. René habitant à la campagne, ne se voyez pas vivre sans s'élevages : lapins, poules canards. Comme beaucoup de monde dans nos villages, il cultiva un potager dont il était fier, jusqu'à un âge avancé. C'est le cœur lourd qu'il dût se résoudre à abandonné toutes ces activités. Il put profiter d'une retraite bien méritée ! Homme jovial réservé et modeste, on l'apercevait souvent dans le village à promener ses petits-enfants, ou s'arrêter avec ces amis pour une discussion. Pourtant ce que l'on sait moins, c'est que René avait d'autres Passe-temps favoris, notamment la lecture, et pas n'importe quelle lecture, en effet il aimait surtout les livres d'histoires, de toutes les guerres ; un autre de ces violons d'Ingres, était la chasse qu'il pratiqua pendant de nombreuses années. Il jouait du corps chasse et le conservait jalousement à l'abri des regards. IL aimait aussi les voyages en voiture et bien sûr les vacances, qu'il passait dans le midi chez un de ses fils. Ce petit bonhomme était ancien combattant, il reçut les Principales décorations militaires : Médaille d'honneur, médaille commémorative etc.... Il était aussi membre de plusieurs associations patriotiques, anciens combattants, souvenir français, médaillés militaires entre autre ; et était impliqué dans plusieurs associations du village et hors village : maison pour tous, aînés ruraux de Tanconville, conjoints survivants. Il y a été présent jusqu'à ces dernières forces. D'une très grande gentillesse, il est parti discrètement le 13 octobre dernier. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 16 octobre 2019, à 14 h 30, à l'église de Tanconville.

Joël Mathieu

INVESTISSEMENT 2019-2020

Création d'un trottoir à l'entrée du village

Afin de garantir la sécurité des usagers la municipalité a décidé la création d'un trottoir à l'entrée du village.

Réhabilitation de la mairie

Le marché de travaux de réalisation d'une nouvelle mairie dans l'ancienne école est lancé, diverses subventions nous ont été attribuées pour un montant global de 67 474 € auprès de divers organismes tel que la région, le département, l'Etat.

Nous sommes en train de monter un dossier pour les certificats d'économie d'énergie également auprès de la Région et du département.

Achat d'un ordinateur pour la mairie

L'achat de l'ordinateur sera réalisé en 2020 auprès de l'entreprise SIE

(Solutions informatiques et expertises).

Gestion du cimetière communal

La société ELABORE a inventorié, étudié et mis à jour les actes de concessions du cimetière communal. Elle a également établi les plans de ce dernier. Cette prestation nous sera facturée en 2020.



DELIBERATIONS A RETENIR

Le Prix du bois de chauffage, inchangé :

- ✓ Hêtre : 42.00 € le stère
- ✓ Chêne : 37.00 €
- ✓ Autre : 27.00 €
- ✓ Charme : 42.00 €

Les stères de bois réservés sont payables à l'inscription.

Vote des 4 taxes :

- ✓ Taxe d'habitation : 15.07 %
- ✓ Taxe foncière bâti : 6.83 %
- ✓ Taxe foncière non bâti : 38.23 %
- ✓ CFE (ancienne taxe professionnelle) : 14.54 %

Prix de l'eau et de l'assainissement (inchangé) :

- ✓ Prix du m³ d'eau : 1.10 €
- ✓ Prix de l'assainissement : 0.55 €
- ✓ Compteur : 14.00 €
- ✓ Taxe de branchement : 14.00 €

Prix des repas organisés par la Commune : 35.00 €

Location de la salle :

- Personne du village : 90.00 € (salle + préau)
- Personne extérieur au village : 150.00 € (salle + préau)
- Pour un après-midi : 40.00 €

Une caution de 150 € sera demandée à l'inscription.

Un montant forfaitaire de 75 € sera facturé pour une salle rendue salle.

Location préau :

Personne du village : 90.00 €
Personne extérieur au village : 150.00 €

Prêt de tables et bancs :

Une caution de 40 € sera demandée aux particuliers voulant disposer du prêt de tables et bancs.

ETAT-CIVIL

DECES

Le 23 janvier 2019 Monsieur Eugène, René KLEIN
Le 23 janvier 2019 Monsieur Gilbert, Emile grison
Le 04 février 2019 Monsieur Thierry MULLER
Le 13 octobre 2019 Monsieur René, Léon KEMPER

Sincères condoléances aux familles

DATES A RETENIR

7 Décembre 2019 : Gouter des anciens, Noël des enfants
Avril 2020 : Repas des anciens, Pâques des enfants
20 juin 2020 : Cérémonie de la libération de TANCONVILLE
Décembre 2020 : Goûter des anciens, Noël des enfants



INFORMATIONS

Bois de chauffage (rappel)

Le délai pour le façonnage des stères de bois est fixé au 31 mars de l'année en cours délai de rigueur.

Dates de chasse

L'ouverture de la chasse du 15 septembre 2019 au 28 février 2020.

Ordures ménagères (extension des consignes de tri).

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, en carton et les briques alimentaires pouvaient être collectés dans le sac de tri prévu à cet effet. A compter du premier janvier 2020 tous les emballages plastiques vont pouvoir être collectés dans nos sacs de tri. Le tri sera ainsi simplifié, la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont a été retenue dans le cadre d'un appel à projet de CITEO pour l'extension des consignes de tri.

Elections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. C'est ce que précise un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre 2019.

Intoxication au monoxyde de carbone

L'intoxication par le monoxyde de carbone, première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, peut toucher toutes les catégories socio-professionnelles que ce soit au domicile, au travail ou dans les lieux accueillant du public. Elle peut être particulièrement grave pour les femmes enceintes. Dans la plupart des cas, ces accidents sont évitables.

L'intoxication au monoxyde de carbone survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

- mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudières notamment), et ce quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
 - défaut d'aération ou de ventilation du logement,
 - conduit d'évacuation de gaz brûlés défectueux ou obstrué,
 - utilisation inappropriée d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

Pour éviter ce risque, un certain nombre de conseils de prévention doivent être adoptés et mis en pratique tout au long de l'hiver, que ce soit dans les habitations individuelles, les immeubles et les espaces accueillant du public.

Aides en faveur de la rénovation énergétique de votre habitation, c'est le moment !

Si vous souhaitez :

- **Changer votre système de chauffage** aujourd'hui trop onéreux (fioul, gaz) par un système plus performant et répondant à de meilleurs critères environnementaux (pompes à chaleur, chaudière ou poêle à pellets, chaudière ou poêle à bois par exemple)

et/ou

- **Isoler vos murs** de l'habitation (intérieur, extérieur, comble, sous-sol, plancher)
et/ou
- **Remplacer vos fenêtres simple vitrage en double vitrage**
et/ou
- **Installer une ventilation**

SACHEZ QU'IL EXISTE DE NOMBREUSES AIDES ET POUR TOUS !

1) **Les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat)**

Ces aides, de **45% à 60%** du montant HT de vos travaux en fonction de votre niveau de ressources, sont mobilisables facilement. L'ensemble des démarches administratives pour les obtenir sont assurés par un organisme agréé par l'ANAH.

Pour avoir droit à ces aides, vous devez vous trouvez sous les plafonds de ressources mentionnés ci-dessous en fonction de la composition de votre foyer. Prenez le temps de regarder, surtout ceux qui pensent trop souvent qu'avec 2 revenus dans la maison vous n'y avez pas droit.

| Nombre de personnes composant le ménage | Ménages aux ressources modestes (€) |
|---|-------------------------------------|
| 1 | 18 960 |
| 2 | 27 729 |
| 3 | 33 346 |
| 4 | 38 958 |
| 5 | 44 592 |
| Par personne supplémentaire | + 5 617 |

2) **Le DART (Dispositif d'Aides à la Rénovation Thermique) du Lunévillois en place depuis 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes**

Dès lors que vos travaux de rénovation énergétique apportent une certaine performance énergétique dans votre habitation, vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'ANAH pour les foyers éligibles. Mais surtout, cette aide concerne majoritairement les foyers dit de « revenus intermédiaires » ou dits « supérieurs ». Aussi, en fonction de votre cas, vous pouvez atteindre entre 1 000 € et 10 500€ de subvention selon votre projet.

De plus, pour tous les foyers non éligibles à l'ANAH, vous pouvez également bénéficier gratuitement d'une visite énergétique à votre domicile commandée par la communauté de communes. Cette visite est destinée à vous conforter dans votre projet ou vous donner des axes de réflexion pour l'amélioration énergétique de votre habitation.

Important :

- **cette aide concerne également les propriétaires bailleurs**
- **ce dispositif prend fin au 31 décembre 2020**

Enfin, d'autres aides complémentaires et cumulables existent :

- **crédit d'impôt** (même si vous ne payez pas d'impôt). Les règles vont changer au début de l'année 2020

- prime « coupe de pouce », principalement pour le remplacement d'une chaudière fioul par exemple
- certificat d'économie d'énergie (appelé CEE)
- caisse de retraites

Sachez-le, certains dossiers peuvent être **financés à 100%** et de nombreux foyers du territoire ont pu en bénéficier. Alors pourquoi pas vous ?

Pour toute question relative à ce sujet, nous vous invitons à contacter Mathieu DEMANGE de la CCVP au 03 83 72 02 91 ou par mail à mathieu.demange@ccvp.fr.



MANIFESTATIONS COMMUNALES





REPAS DES ANCIENS



Noël des enfants



Pâque des enfants





Cérémonie du 11 novembre 2019

CEREMONIE DU 16 JUIN 2019

Ils étaient venus libérer notre pays, puis d'autres.... Ils furent fauchés en pleine jeunesse en 1944, au nom de la liberté des peuples.

Quatre ans plus tôt, à quelques centaines de mètres d'ici, d'autres soldats donnaient leur vie pour le même idéal. Ils avaient eu l'ordre de tenir leur position, face à l'ennemi. Ils résistèrent jusqu'au sacrifice suprême. Tandis que l'ennemi supérieur en nombres et en matériel, déferlait sur notre pays, eux, s'écroulaient les armes à la main.

Ces hommes survivent dans notre mémoire grâce à des cérémonies comme celle du 16 juin 2019 par la célébration du Soixante-dix-neuvième anniversaire, des combats qui se sont déroulés non loin d'ici dans les bois de Blâmont.

40 glorieux combattants du 153 R I F ont perdu la vie ce 19 juin 1940, morts au champ d'honneur, ils ont perdu la vie en héros.

Qui sont-ils ? Ce sont des hommes jeunes pour la plupart, qui ne sont pas nés en Lorraine, mais qui sont venus défendre ce morceau de forêt, ou leur vie a pris fin, avaient-ils le choix, certainement pas ! Mais ils n'ont pas hésité un seul instant.

Tenir, tel était leur devise, ils ont tenu jusqu'au sacrifice suprême, donnant leur vie pour que la liberté triomphe.

Nous avons rendu le plus vibrant des hommages ; à ces glorieux anciens du 15/3, ces combattants de la liberté, morts si jeunes un jour d'été 1940. Notre plus grande fierté est indépendamment de la victoire de 1945 ; de leurs montrer que sur la durée ; ils ne sont pas morts pour rien et que nous ne les oublions pas !



Tanconville

Célébration Centenaire de la Légion d'honneur du 153e RI

La municipalité, en collaboration avec l'amicale des anciens et amis du 153e régiment d'infanterie et le Souvenir français, a rendu hommage aux soldats morts pendant les violents combats qui ont eu lieu dans la forêt à proximité de Tanconville, le 19 juin 1940.

Les enfants ont déposé 40 roses correspondant au nombre de

militaires morts pour la France dans la forêt.

Depuis plus de 40 ans, une cérémonie commémorative réunit les anciens du 153^e de nombreux porte-drapeaux, représentants d'associations patriotiques, et des élus sur les lieux de la bataille où une stèle est érigée.



Que s'est-il passé le 19 juin 1940 ?

En préambule, je précise que ce récit est la transcription fidèle de la version de mon père « Roger WINIGER » et de son ressenti de l'évènement, recueillie en juin 2017, jour de la fête des soldats à laquelle, pour la première fois il ne pouvait assister.

Il décédait trois semaines plus tard.

Certains détails vont-ils paraître durs, mais ce sont ses paroles.

Le 19 juin 1940, avec l'arrivée des allemands, tout le monde s'enferme.

Le lendemain des coups de feu retentissent toujours dans le bois.

Mon père, alors âgé de 14 emmenant les vaches au pré, trouve sur son chemin un soldat français mort ; probablement le soldat TISSERAND.

Mon grand-père « Eugène » va voir monsieur le maire, « Edouard AUBRY » afin d'obtenir l'autorisation de la Kommandantur pour récupérer les corps des victimes dans le bois de TANCONVILLE.

Après avoir attelé les chevaux à une charrette, Henry KLEIN, Fernand PFENDT, JACQUET et mon père, accompagnés des anciens du village découvriront d'abord un blessé qui avait une jambe broyée.

Ils le conduiront à l'hôpital de campagne installé chez « MULLER » où il sera amputé.

Ils découvrent un autre soldat abattu depuis le bois proche, près du moulin « PIERCY ».

Ensuite ils ont trouvé 12 corps de soldats dont le lieutenant BOURRACHOT, dans la forêt à proximité de la stèle actuelle.

Ces soldats venaient de GONDREXANGE et avaient fait une halte pour manger.

Repérés par un avion mouchard allemand, ils furent bombardés et décimés par un tir de « SHRAPNEL »

Les corps furent d'abord inhumés au cimetière communal à 3 endroits différents.

A la fin des hostilités, ils furent rendus aux familles, mais il fallait attendre le retour des menuisiers pour fabriquer les cercueils.

Les corps furent alors exhumés et remis aux familles. Sept d'entre eux reposent désormais au cimetière de TANCONVILLE.

La première messe de souvenir pour ces soldats a été demandée et financée par deux habitants du village : Marie WELSCH et Germaine WINIGER.

Elles ont pris l'initiative d'y inviter d'anciens combattants et depuis, année après année cette commémoration s'est poursuivie.

Par la suite, monsieur Abel MATHIEU, alors maire, a contacté : le « 15/3 », basé à MUTZIG, pour l'officialiser et la perpétuer.

A cette occasion mon père a remis aux combattants de cette unité le fusil LEBEL qu'il avait récupéré et conservé et qui figure depuis au musée.

Il est bon de préciser que ces combats eurent lieu sur la forêt de TANCONVILLE qu'on ne cite plus et « ce n'est pas normal » disait-il.

Pour conclure :

J'ai demandé à mon père :

- « Mais pourquoi tu ne n'avais jamais raconté ? »

Il m'a répondu :

- « Parce que tu ne me l'as jamais demandé ! »

Tanconville, le 16 juin 2019

Angéline HOBIN



ASSOCIATIONS-MANIFESTATIONS



La reprise de nos activités a commencé début janvier, par notre traditionnelle galette des rois, les actions suivantes sont : Notre 22ème assemblée générale ordinaire, deux journées d'informations "Séniors" ; Deux rencontres intergénérationnelles avec les élèves de 4ème du collège de la haute Vezouze de Cirey, avec madame Duchène prof. de français sur le choix des lectures de chacun. L'assemblée de la fédération départementale 54 à Brûley, deux lotos ont été organisés, l'un au profit du club, l'autre à l'association "le rire médecin" pour les enfants hospitalisés à Brabois Deux pique-niques à Tanconville, des après-midis récréatifs avec goûter, et pour clôturer l'année, les adhérents se sont retrouvés autour d'un bon repas. L'objectif de notre club étant de rompre l'isolement des personnes et de favoriser les rencontres intergénérationnelles. Venez nous rejoindre à la salle polyvalente de Tanconville le lundi 6 janvier

Je me fais l'interprète de tous les membres de l'association pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2020.

Guy ROBARDET



APRES MIDI RECREATIFS 2020

- 06 janvier : galettes des rois 14h à Tanconville
20 janvier : 14h Tanconville
03 février : 14 h Tanconville
10 février : 14h Tanconville
02 mars : 14h AG de notre club à Tanconville
16 mars : 14 h Tanconville
30 mars : 14h Tanconville
06 avril : 14h Tanconville
27 avril : "14 h Loto Tanconville
11 mai : 12h Pique-nique Tanconville
25 mai : 14 h Tanconville"
08 juin : 14 h Tanconville
22 juin : 14h Tanconville
07 septembre : 12h Pique-nique Tanconville
21 septembre : 14h Tanconville
05 octobre : 14h Tanconville
12 octobre : 14 h Tanconville
02 novembre : 14h Tanconville
16 novembre : 14h Tanconville
30 novembre : 14 h Tanconville
07 décembre : 14h Loto (rire médecin) Tanconville
Mercredi 16 décembre : 14h Tanconville repas de fin d'année

L'ACCA DE TANCONVILLE

Mot du Président

Les chasseurs restent les acteurs principaux de la défense de la biodiversité et de la faune sauvage.

- L'association se retrouve les manches depuis de nombreuses années, introduction du faisan commun en protection totale sur notre territoire, application du plan de chasse du lièvre et une régulation des prédateurs.

- Organiser avec l'aide de la communauté de communes des soirées à thèmes (brame du cerf,

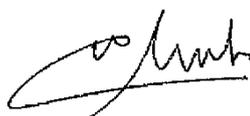
organigramme de la chasse)

- La continuité de la journée festive du 14 juillet et de la soirée « beaujolais », qui sont très suivies.
- A déplorer, le code rural n'est pas respecté (incivilités, pollutions, braconnages, vols)
- Notre Association s'efforcera à nouveau de faire sienne cette citation de Georges BERNANOS

« ON NE SUBIT PAS L'AVENIR, ON LE FAIT »

JOYEUX NOEL, BONNE ANNEE 2020

Le Président E. WECKERLE-LEMAIRE



Les conjoints survivants (Repas)

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS

VEUFS et VEUVES

Section de CIREY-SUR-VEZOUZE, TANCONVILLE, VAL-et-CHATILLON

ACTIVITES 2019

En 2019 la section de Cirey sur Vezouze, Tanconville et Val et Chatillon de l'Association des Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe-et- Moselle a poursuivi son programme d'animations prévues en début d'année grâce au soutien financier des trois municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation d'un goûter « galette », d'un repas et d'un goûter « bûche de Noël » à Cirey sur Vezouze ; d'une journée champêtre et d'un goûter « loto » à Tanconville ; d'un goûter à Val et Chatillon, auxquels ont participé les maires ainsi que les membres des sections de Baccarat et Lunéville.

Cette journée champêtre, qui combine : marche, découverte d'une particularité locale (le château de Blamont cette année), jeux de société, bavardage, est très appréciée par la section de Nancy qui découvre ainsi les richesses de notre territoire.

Réciproquement la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat : goûter « beignets » et repas, et de Lunéville : goûter « galette », repas, cochon grillé et goûter « loto ».

Le vieillissement des membres de la section accentue chaque année les problèmes de transport pour participer aux activités proposées par les autres sections.

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comble un peu la solitude ressentie par chacun d'eux.

Ces activités seront reconduites en 2020 en liaison avec les sections de Baccarat et Lunéville.

La section a été attristée cette année par les décès de madame Strub et monsieur Pierre de Val et Chatillon et de monsieur Kemper de Tanconville.

Pierre MARCHAL

PAYSAGES

NOTRE VILLAGE VU DU CIEL





UN PETIT POEME EN PATOIS

Le réberou è ses afants

« Trimô, prenôs pwene,

Ç'n'ame les terres que manquent ! »

**I gros reborou qu'èvô des jônats te pien Mie qu'sentô qui s'rô
bîntôt youte**

E radazé ses afants dans s'Oie Po tous-y peler en ceècheatte.

— « Bôyé' de wède de venre le Mn Que vint d'nos pâpiches

In trèsor a cwechi tole-edans ! »

Je nsserô v'dire wass, mio v'attez des feu% correyes

**Vo rtrev'rez, l'a h'hûre, v'ert verrez è bout ! Remwéz Vin lé
pîces èpres le meh'hon Rèborez, semotez, feûgnez les cwgnats**

Ne lieyérne eune biscotte

**Que vas' éteuils n'éron m'retennée !... » Le père youte, les
afants**

On r'tonné tortot les champs

Et j'te ?tonne et rte ?terme, to-ce, toe Sans l'in trouver.-

**Me l'ennieye d'èprès; elos peurnes-de-terre Des blés, des
awenes, des lisettes**

Y en èvô to pien !

Dés jaunats, peint d'cwechis, bîn h'hûr,

**Mie l'papiche fut Vin bisé dlou-s-y fiere vô
D'avant que crntervi qu'rovrech bin fate vô in tresor !...**

Le laboureur et ses enfants

« Travaillez, prenez de la peine

Ce n'seront pas les terres qui manqueront »

**Un gros laboureur, qu'avait beaucoup d'argent Mais qui
sentait venir la mort**

**A rassemblé ses enfants dans sa salle commune Pour leur
parler en cachette :**

**«Donnez-vous de garde de vendre le bien, Qui vient de nos
parents.**

Un trésor est caché dedans!

**Je ne saurais vous dire oit, mais vous êtes da fils
courageux, Vous le trouverez, sûrement, vous en viendrez
à bout I Remuez bien les pièces (de terre) après la
moisson, Labourez, remuez, fouillez les coins,**

Ne laissez pas la moindre place

Que vos outils n'aient retournée I»

Le père mort, les enfants

Ont retourné tous les champs.

**Et le te retourne, et je te retourne, ici, là, Sans rien
trouver**

**Mais l'année suivante, des pommes-de-terre, Des blés, des
avoines, des betteraves,**

y en avait tout plein!

De l'or, point de caché, bien sûr,

Mais le père fut bien avisé, de leur faire voir

Avant de mourir que l'ouvrage bien fait vaut un trésor I_

Le laboureur et ses enfants



RECETTE : TERRINE DE FOIE GRAS



Ingrédients (6 personnes)

- 400g de bloc de foie gras cru éveiné (frais sous vide ou surgelé)
- 1 c à s de Porto, de Banyuls ou de Muscat
- 1 c à s de Cognac, de Calvados ou d'Armagnac
- 1 c à c de poivre blanc
- 2 c à c rase de sel fin

Préparation

- **Étape 1 :**

Mélangez les alcools, le sel et le poivre avant de répartir ce mélange régulièrement sur toute la surface des lobes disposés à plat.

- **Étape 2 :**

Déposez-le ensuite dans une terrine d'un demi litre environ prévue à cet effet. Faites comme une boule en le plaçant (sans le casser), de façon à ce qu'il soit agréable à l'oeil, bien lisse au moment de servir. Glissez les pointes du bloc de foie gras, à l'intérieur de votre terrine.

- **Étape 3 :**

Versez le mélange liquide qu'il reste sur le foie gras.

Maintenant, couvrez et déposez la terrine dans un bain-marie frémissant à mi-hauteur du plat.

- **Étape 4 :**

Enfournez-la au milieu du four à 140°C ou Th.5 et laissez cuire 35 mn.

Passé ce délai, laissez-la refroidir 1 h à température ambiante, puis placez-la couverte au réfrigérateur 24 h minimum (48 heures de préférence).

Ce foie gras se conservera ainsi 4 jours.

Joyeux Noël, Bonne année 2020 !

Mairie
28 grande rue
54480 TANCONVILLE

Tél. / Fax : 03.83.42.66.02

Mail : commune.tanconville@wanadoo.fr



Imprimé par nos soins